



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DRAC NOUVELLE-AQUITAINE**

**CRMH – site de POITIERS**

## **MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER**



### **CHARENTE-MARITIME (17) – ROYAN Palais des Congrès**

**Immeuble inscrit en totalité au titre des Monuments historiques le 28/02/2011**

Le palais des congrès de Royan, propriété de la ville, se trouve sur le front de mer s'ouvrant sur la conche de Foncillon. Il est inscrit au titre des monuments historiques le 28 février 2011. La ville possède un site patrimonial remarquable géré par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle est aussi labellisée Ville d'art et d'histoire.

Édifice emblématique de la reconstruction de la ville, le palais des congrès va faire l'objet d'importants travaux visant à une requalification de l'ensemble pour retrouver sa configuration d'origine tout en conservant son usage de palais des congrès avec salle de spectacle / conférence, bar, restaurant et espaces d'exposition. Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine y trouvera aussi sa place.

La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine subventionne cette restauration à hauteur de 28,5 % du montant total H.T. des travaux patrimoniaux (sur les parties protégées de l'édifice). Pour la première tranche, les autres partenaires participent à hauteur de 3% pour la Région Nouvelle-Aquitaine et 20% pour le Conseil Départemental de Charente-Maritime. Le solde est à la charge de la commune.

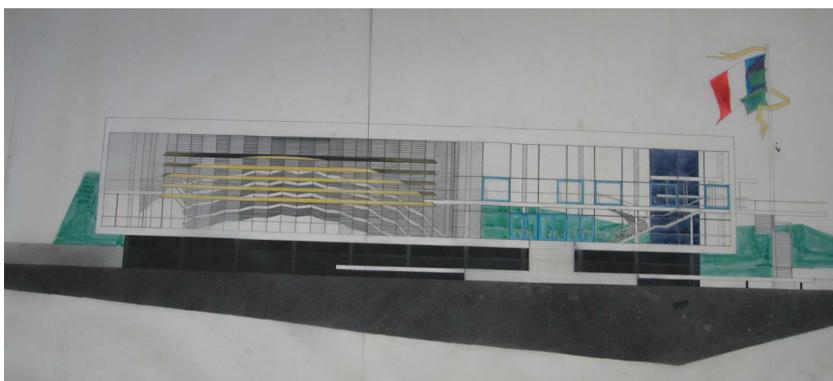
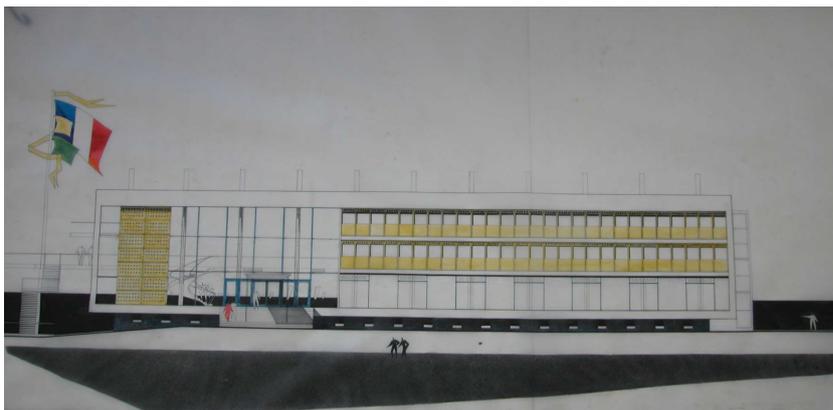
Les travaux sont réalisés par François Chatillon, Architecte en chef des monuments historiques (ACMH) et Pierre Ferret, Architecte, tandis que la Conservation régionale des Monuments historiques – site de Poitiers (CRMH) et l'Unité départementale de l'architecture et du Patrimoine de Charente-Maritime (UDAP 17) accompagnent cette restauration dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST).



## Historique :

Le palais des congrès a été construit à l'emplacement du casino Foncillon qui fut détruit lors du bombardement de 1945. L'architecte Alfred Duprat avait conçu un bâtiment néo-renaissance pour la Société Civile des Bains de Mer et qui fut inauguré en 1885. Outre un casino, une grande salle d'opéra occupait l'arrière du palais. Il sera racheté en 1927 par la commune de Royan qui y installera quelque temps la mairie.

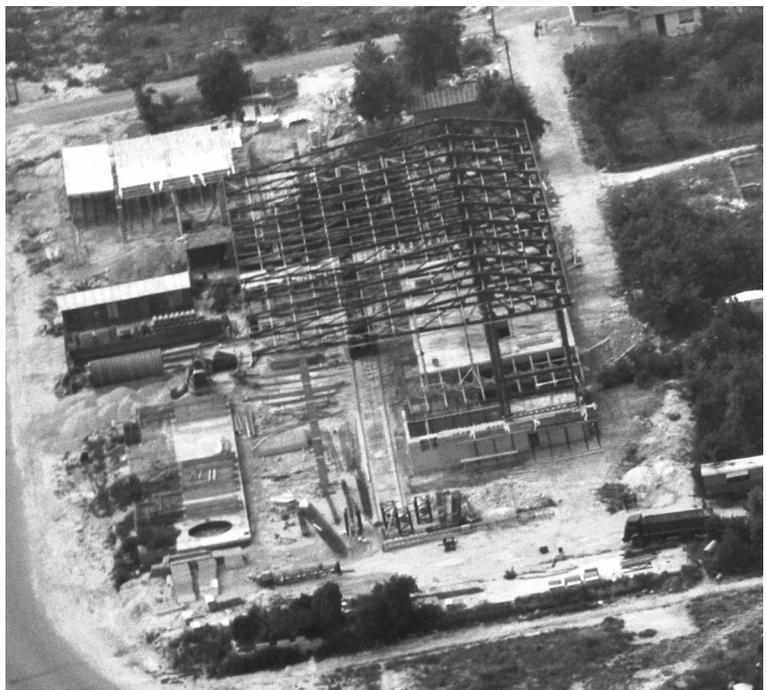
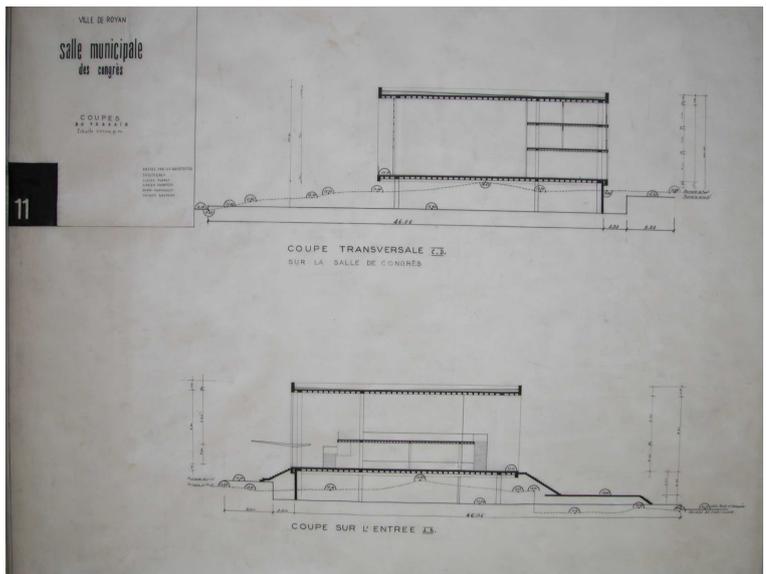
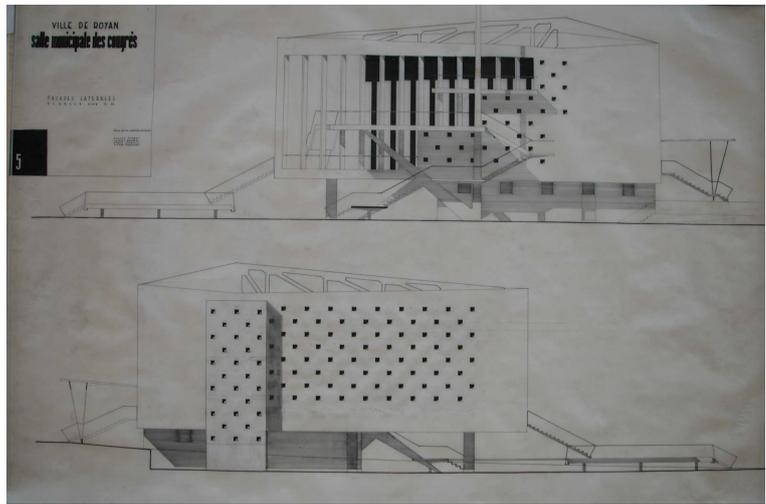
Claude Ferret, Architecte et urbaniste en chef de la reconstruction de Royan, Jacques Bruneau, Adrien Courtois et Pierre Marmouget concevront ce qui s'appelait à l'origine une salle des fêtes. En effet la programmation du palais des congrès aura une lente gestation. De 1947 à 1952, cette salle polyvalente est l'une des composantes du centre administratif. Puis à partir de 1953, l'ambition de réaliser ce grand centre administratif est réduit par des contraintes financières et apparaît la volonté de réaliser une salle de congrès autonome dans le quartier de Foncillon, avec l'ambition de devenir un élément de publicité unique pour Royan. La municipalité modifiera encore le programme en multipliant les fonctions initiales : à l'organisation de congrès, de bal, de banquets et fêtes s'ajouteront ainsi des rencontres sportives ou même des représentations théâtrales.



Le projet, conçu pendant l'année 1954, ne doit plus rien à la tradition classique française et reflète l'influence de l'architecture brésilienne et scandinave de l'époque. C'est la revue « L'Architecture d'Aujourd'hui » et notamment le n° spécial de 1947 consacré au Brésil qui va diffuser les expériences du fonctionnalisme organique au sein de l'agence Ferret et de ses collaborateurs bordelais.

Les premiers travaux entrepris seront ceux du déblaiement des ruines du palais Foncillon en 1955. Le palais des congrès sera inauguré le 31 août 1957, mais la délivrance du certificat de conformité, qui met un terme légal à sa construction, ne parviendra que le 19 février 1962, près de huit ans après la signature du permis de construire. France et Colonies pour le gros œuvre et Ateliers Maxéville pour le remplissage aluminium sont les principales entreprises qui travailleront sur le chantier du palais. Même si Jean Prouvé avait quitté l'entreprise Maxéville en 1953, ses conceptions sont bien présentes dans les façades du bâtiment. En revanche la préfabrication partielle des panneaux d'aluminium fut la cause de nombreuses malfaçons dont notamment une mauvaise étanchéité.

Les dénaturations du projet initial vont assez rapidement commencer. En 1966, le sous-sol, à l'origine presque entièrement évidé entre les pilotis, est entièrement aménagé pour l'installation du Centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues (CAREL). À partir de 1975, les architectes Quentin et Legrand conçoivent l'agrandissement du palais dont une partie seulement sera réalisée.



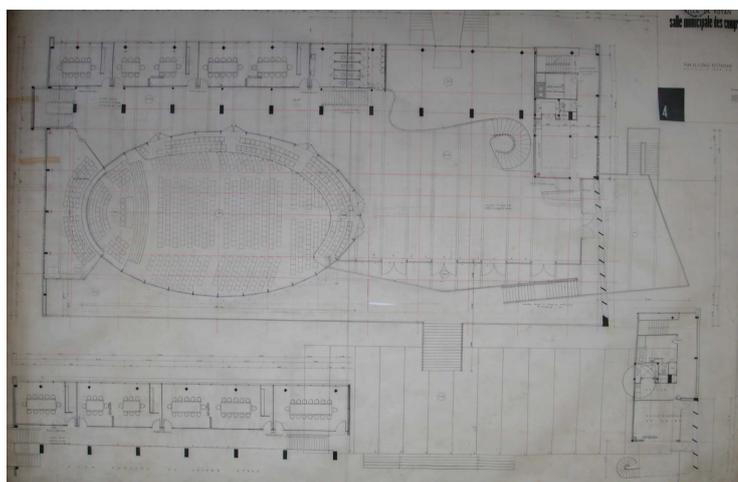
En façade nord est construite une extension, « le cube », qui devient l'entrée principale avec l'accueil. En revanche la salle de congrès, sous l'esplanade Foncillon avec une façade sur la plage, restera à l'état de projet. En 1984, une forte tempête révèle l'urgence du devenir de la façade sud dont la solidité est remise en cause.

La solution retenue, soumise au permis de construire en 1986 et réalisée en 1987 consiste en une façade de verre verticale à l'aplomb du bandeau supérieur.

À l'intérieur, la façade du hall est déposée et les panneaux Prouvé sont recouverts d'une couche de peinture grise, faisant disparaître la polychromie d'origine. Enfin les vides entre les lames verticales du brise-soleil de la façade sont obturés par des vitrages.

### Architecture :

Le palais des congrès est situé dans le quartier Foncillon, sur le front de mer, à l'extrémité sud d'un parc public, le square John Kennedy. Il est édifié en partie à l'emplacement de l'ancien casino Foncillon détruit en 1945. Le bâtiment de 1957 est un vaste parallélépipède mesurant 60 m par 32 m, élevé sur pilotis qui ont disparu derrière les murs du sous-sol et couvert d'un toit-terrasse. L'ossature est constituée par une charpente métallique enrobée de béton de protection, tant contre l'incendie que contre les attaques de l'air salin. Il s'agit d'un principe d'équilibre dynamique, comparable à celui d'une grue. Cette charpente comprend onze consoles disposées tous les 5 m ; chaque console repose sur un point d'appui unique situé au trois quart de sa longueur.

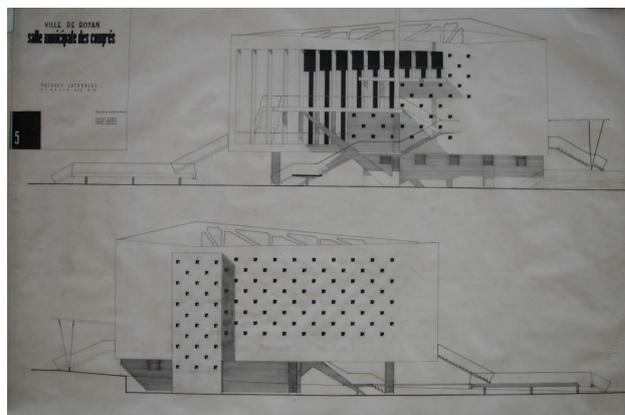
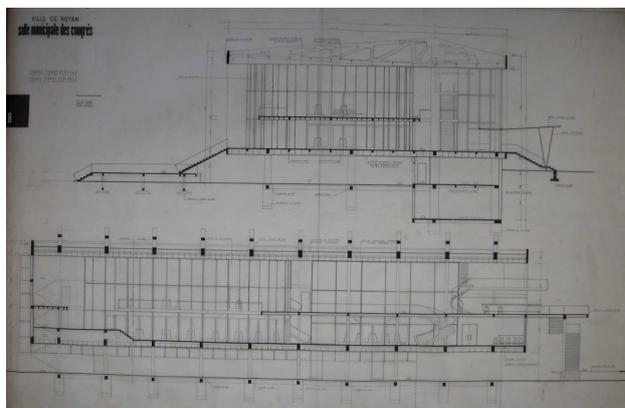


Elle développe ainsi un porte à faux de 21 m, équilibré par des tirants de section carré (20 x 20 cm) inscrits dans l'ordonnance de la façade arrière ; une dalle de compression charge la partie arrière de la toiture-terrasse, composée de plaques d'aciéroïd. Ce système de toiture va permettre de libérer l'espace intérieur du palais.

L'élévation sud, sur mer, présente la façade vitrée construite en 1987. Elle est à l'aplomb du bandeau supérieur et repose sur des poteaux métalliques, disposés tous les 5 m sous le cadre d'origine. Désaxé du côté est, un grand parvis de réception précède l'entrée sud qu'il joint par un escalier. Il est légèrement surélevé par rapport au niveau du terrain et sa liaison avec la rue se fait par un large escalier. Ce dernier et le parvis ont conservé leurs carreaux de céramique noirs et bleus.

Les façades latérales sont porteuses et réalisées en béton armé ; à l'ouest une grande claustra constituée par des dalles de verre isolées de 0.30 m x 0.30 m ajoure la paroi, tandis que sur la façade est, la lumière est diffusée à travers des brises-soleil verticaux en voile de béton. Sur cette façade une large terrasse trapézoïdale, couverte de carreaux de céramique bleus et noirs, prolonge l'étage du restaurant.

Un petit escalier en vis métallique joint le balcon de la salle à manger du directeur ; un escalier suspendu tournant à trois volées et deux repos assure une liaison extérieure avec le rez-de-chaussée, en arrière du parvis. L'élévation nord, sur le parc, présente une ossature métallique sur laquelle viennent se fixer les panneaux-fenêtres guillotines, dans sa partie ouest, et des panneaux avec hublots de 2.50 m x 1.25 m, dans sa partie est. Ces menuiseries proviennent des Atelier Maxéville selon le système de Jean Prouvé. Entre les deux parties est venu se greffer l'extension de 1977, à l'emplacement de l'accès postérieur d'origine.



**SALLE MUNICIPALE DES CONGRÈS, ROYAN, FRANCE**  
 CLAUDE FERRET, ARCHITECTE  
 JACQUES BRUNEAU, ADREN COURTIOIS, PIERRE MARMOUSTE, ARCHITECTES COLLABORATEURS

Commencé en 1955, le Palais des Congrès a été construit sur la demande de la Municipalité de Royan et s'intègre dans le plan d'urbanisme de la Ville.

Situé au bord de la mer, à proximité d'un parc, il a été conçu par l'architecte comme une vaste loggia 600 x 22 m s'ouvrant sur la mer et à l'intérieur de laquelle se trouvent les différents éléments du programme :

- salle de spectacles d'une capacité de 800 places pouvant accueillir par un jeu de panneaux amovibles, 1.500 places ;
- dix salles de commissions réparties sur deux étages, pourvus de cloisons amovibles, système Maschler, permettant de transformer leur volume à volonté ;
- le hall de réception, avec répartis autour d'une banque, des services divers (travaux, inscriptions, tourisme, cabine téléphotocopies, etc.) ;
- la salle de restaurant et banquets, située au premier étage et qui peut recevoir 500 convives ; elle est complétée par un bar et une terrasse ;
- les services répartis dans un vaste sous-sol et dans des étages portés et complétés : le logement de gardiens, les vestiaires, services sanitaires, locaux d'archives, dépôt, ainsi qu'une vaste cuisine desservant la salle de restaurant ;
- la climatisation et ses dérivations situées au deuxième sous-sol (chauffage par le sol climatisé par deux chaudières au mazout) ;
- un vaste garage permettant les 500 de places cit.

L'ossature est constituée par une charpente métallique assemblée d'un béton de protection, tout contre l'incendie que contre les intempéries de l'air salin. Cette charpente comprend onze poutres constituées un porte-faux de 21 m appuyés sur onze points métalliques et contre-balançés par des tirants.

Cette disposition a permis de libérer la loggia ouvrant sur la mer de tous points d'appui latéraux que ceux supportant les planchers en béton armé, indépendants de la structure générale.

Photo: Bignon

Ce bâtiment de plan carré est élevé sur deux niveaux enveloppés de façade miroir. Sur sa façade ouest s'ouvre désormais l'entrée principale du palais et il abrite l'accueil et des salles qui servent périodiquement à des expositions.

Le sous-sol, qui n'occupait à l'origine que les espaces compris entre les pilotis les plus éloignés de la façade sur mer, remplit toute la superficie du bâtiment. Le rez-de-chaussée surélevé comporte le vestibule, les vestiaires, bar et escalier d'accès au premier étage ; le grand hall de réception et la salle de congrès. Si lors de la construction de la façade de verre une partie de la façade fut déposée, en revanche celle de la salle des congrès fut conservée. La salle ovoïde est constituée par des panneaux avec hublots « Prouvé » préfabriqués dans les Ateliers Maxéville. Ils sont recouverts de peinture grise qui a fait disparaître les peintures grises, jaunes, bleues et noires d'origine. Une scène occupe l'ouest de l'intérieur de la salle et une mezzanine de régie surplombe l'entrée à l'est.

Sur le côté nord, des loges techniques ont été construites au niveau de la coursière primitive et la salle a été élargie sur ce flanc. Côté nord du hall, se trouvent les accès et escaliers vers le nouveau bâtiment. Du vestibule part un escalier droit à deux volées et un repos. Deux poteaux obliques le supportent au niveau du repos. L'examen de leur base indique que le revêtement du sol a été changé. Cet escalier dessert l'étage du restaurant qui possède une cuisine, un grand office et un bar qui se prolonge à l'extérieur par la terrasse décrite plus haut sur la façade est. Au-dessus des cuisines, se trouve une petite salle à manger privée accessible par un petit escalier droit qui est ouverte sur l'extérieur par un balcon. Les planchers ont été agrandis et ainsi ont disparu la trémie courbe et l'escalier hélicoïdal.



## Les travaux actuels :

L'équipe d'architectes propose « de réhabiliter ce bâtiment en effaçant les modifications incohérentes. Le programme du maître d'ouvrage [...] permet, [...] cette renaissance.

La façade sur mer a été occultée par une façade rideau vitrée lourde et plane, élément important de la dénaturation de l'œuvre de Claude Ferret. Nous la déposerons, ce qui permettra en outre de supprimer les étais métalliques qui la soutiennent, effaçant l'effet de porte à faux du bâtiment.

Ainsi la façade originale pourra être reconstituée à l'identique, visuellement parlant, mais sans les malfaçons des Ateliers de Maxéville lors de la réalisation, et dans le respect des normes réglementaires actuelles.

De cette façon, cette reconstitution permettra de rendre le parvis utile, de remettre le Palais face à la mer au lieu de lui tourner le dos, de désobstruer les brise-soleil de la façade latérale sud-est, de retrouver la terrasse du niveau 1 et le balcon du niveau 2. Cela en plus de la restitution de l'orientation fondamentale de l'architecture moderne du XXe siècle, la dématérialisation de la façade.

La façade rez-de-mer qui n'est pas d'origine et atténue fortement l'idée de sustentation du bâtiment, sera reculée pour retrouver cet effet »<sup>1</sup>.



1 Atelier Ferret Architectures et François Chatillon, « Notice décrivant le terrain et le projet », dans le permis de construire, PC 17306 18 00088 délivré le 9 janvier 2019

« La salle ovale, dite salle Saintonge, a été elle aussi gravement dénaturée. Sa forme d'ellipse pure a été transformée en une courbe patatoïde par la démolition et (ou) le repositionnement de ses parois intérieures. Et cela sans pouvoir installer plus de sièges qu'initialement et en interdisant une réelle multifonctionnalité.

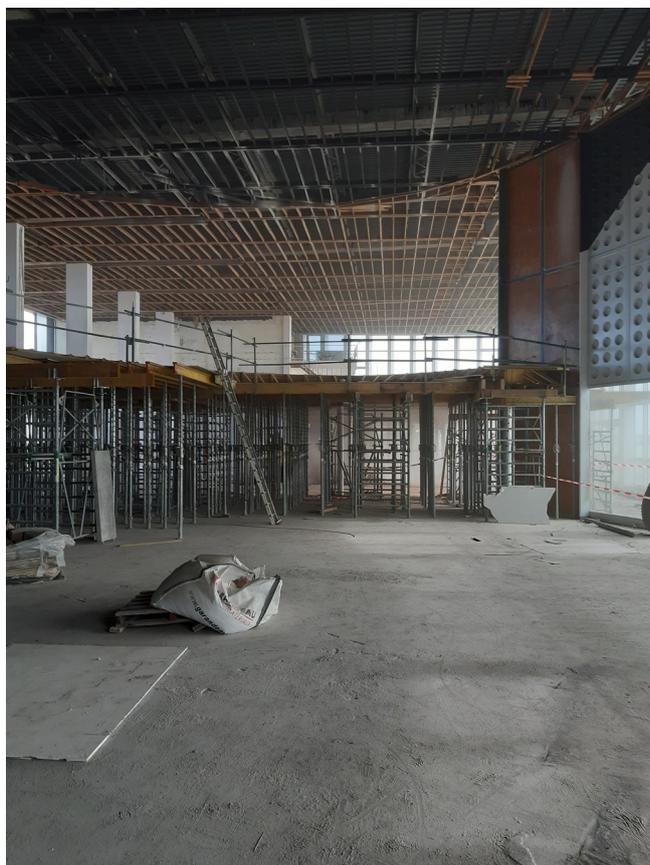
Notre projet reprend l'ellipse originale, à son emplacement initial, tout en permettant d'installer plus de sièges que dans la configuration actuelle. (Nous prévoyons 408 places en parterre et 33 places en balcon). 9 places PMR sont prévues en parterre et 2 en balcon.

L'aménagement de la salle que nous proposons permettra une multifonctionnalité efficace, grâce notamment à la mise en place de sièges mobiles évacuables sous l'estrade originale, elle aussi rétablie. Ainsi la totalité du plancher de la salle pourra être libérée en moins de 2 heures (voir croquis des diverses configurations ci-après).

Le balcon de la salle d'origine est également reconstruit, ainsi que le plancher du niveau 2 démolit lui aussi dans les années 80. Les cabines de traduction et le balcon arrière de la salle réalisés ces mêmes années sont supprimés pour permettre la reconstitution globale de l'œuvre originale des années 50 »<sup>2</sup>.

« La façade sur le square reprend les mêmes composants que la façade mer mais reste plane en favorisant la transparence entre Square et Mer, accusant ainsi l'interpénétration du dedans et du dehors.

Elle aussi a vu son équilibre rompu par une extension cubique sur deux niveaux enveloppés de façades miroirs.



2 ibidem

Ainsi, non seulement la façade originelle a été démolie partiellement pour relier l'extension au Palais mais la transparence square / mer est occultée par des façades miroirs qui renvoient le regard et la lumière au lieu de les laisser passer mais respectueux de l'esprit d'origine du Palais. »<sup>3</sup>.

Le chantier touche aussi :

« - L'excroissance de la cuisine du sous sol, au-delà du débord de la dalle du RDC sur la façade latérale Est sera supprimée, et la cuisine fera l'objet d'une restructuration lourde.

- Au niveau rez-de-mer, l'accès sera remodelé de façon à permettre l'implantation d'un ascenseur - monte charge qui desservira les niveaux 1 et 2 ainsi que le niveau scène. Ainsi l'accès des PMR à tous les niveaux y compris celui de la scène de la grande salle sera possible. Les terrasses et balcons de chaque niveau serviront d'Espace d'Attente Sécurisé.

- Le bar du niveau 1 sera reconstruit à l'identique du bar original. Les documents d'archives permettent la restitution de ce chef-d'œuvre du mobilier 50. La plateforme au-dessus du bar sera retraitée (suppression de la paroi opaque) pour être utilisée en salle de réunion ou bureau privé.

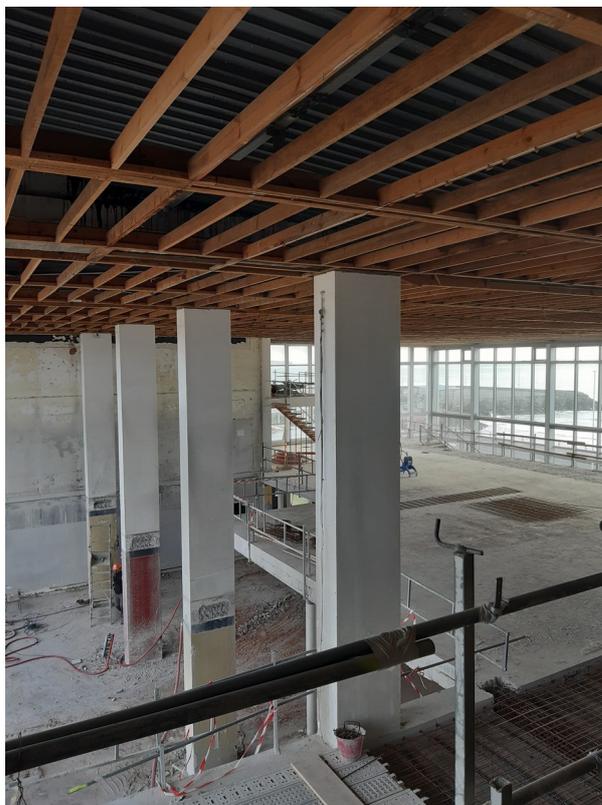
- Les offices des bars en RDC et R+1 seront restructurés avec espace de réchauffage et réserves. Le monte charge sera révisé et conservé.

- L'escalier du parvis côté mer sera repositionné dans sa situation initiale et donc refait entièrement à l'identique de l'original.

- La double hauteur de l'accès côté square John Kennedy sera rétablie ainsi que l'escalier balancé qui relie celui-ci et le hall traversant au niveau 2.

- La configuration en mezzanine du niveau 2 sera rétablie par démolition du plancher rapporté au moment de la transformation de la salle ovale originale.

Ainsi la perception de l'ovale de la salle sera restituée sur toute sa longueur et sa hauteur.



3 ibidem

- Le choix des matériaux à mettre en place sera conforme à l'original de façon à assurer une véritable continuité intérieur/extérieur par un traitement uniforme des sols.

- Les salles de commissions des niveaux 1 et 2 sont rétablies à leur emplacement d'origine. Les locaux techniques qui encombrent aujourd'hui leur emplacement seront restitués au rez de mer en lieu et place des salles de commissions aveugles créées à ce niveau et qui seront évidemment mieux en étage avec éclairage naturel sur les jardins. Les salles et bureaux seront réaffectés selon les souhaits de la ville de Royan.

- Tous les éclairages d'origine en tube fluo sur les plafonds seront rétablis en restituant le travail graphique initial.

- Tous les plafonds d'origine seront conservés et restaurés soigneusement ou remplacés à l'identique avec restitution de la couleur d'origine que nous définirons par sondages polychromiques.

Cela est valable non seulement pour les plafonds mais pour l'ensemble de tous les matériaux. Le faux plafond acoustique de la salle ovale sera déposé pour rétablir le plafond d'origine.

- La totalité des équipements et appareillages techniques sera installée de façon à les rendre invisibles ou à ne pas altérer l'architecture intérieure (climatisations, CTA, gaines, ...).

Une étude technique fine et les choix de solutions techniques ont été faits et seront affinés dans cet esprit. Aucune canalisation ou gaines diverses ne sera apparente. Si nécessaire, quelques gaines de faible diamètre pourront être positionnées en toiture.

- Les espaces en rez-de-mer seront restructurés pour intégrer le recul de la façade et reconfigurer les espaces. Le logement de fonction est supprimé laissant la place à un espace de réunion ou d'exposition.



La reconfiguration du rez-de-mer sera définitive en phase APD et faite en fonction des décisions de la Ville de Royan sur la confirmation du recul de la façade en rez-de-mer et sur les choix de distribution des locaux remaniés »<sup>4</sup>.

### Les intervenants par corps d'état :

Architectes :

ATELIER FERRET ARCHITECTURES  
17 rue du Commandant Cousteau  
33100 BORDEAUX  
<http://archiferret.eu/>

CHATILLON ARCHITECTES  
9, rue Ambroise Thomas  
75009 PARIS  
<https://www.chatillonarchitectes.com/>

Économiste  
CABINET DELOMENIE  
12 rue Robert Schumann  
87170 ISLE

Coordonnateur SPS  
VIGES 17  
Résidence Pierre LOTI  
76, Cours Lemercier  
17100 SAINTES

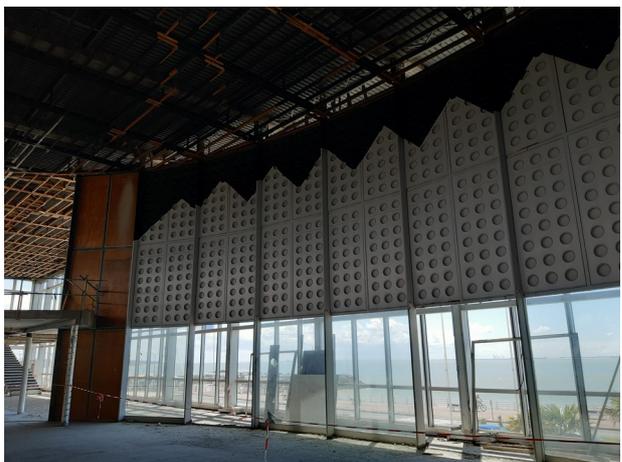
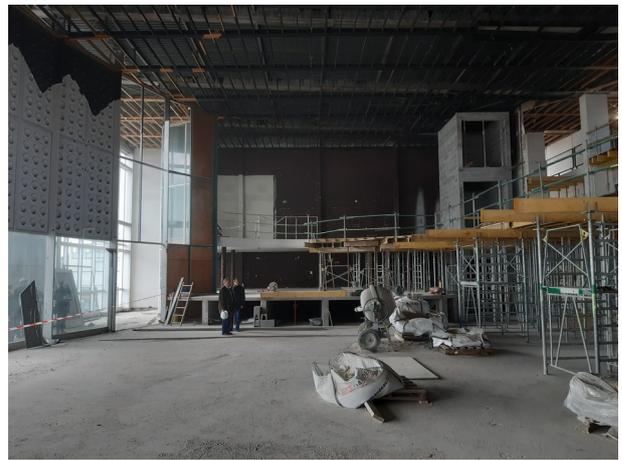
OPC  
APMS 16 M.  
La Clavière  
16560 ANAIS

BET Structure  
ETBA  
124 Bis Avenue du château d'Eau  
33702 MÉRIGNAC

BET Fluides / Électricité  
EGIS BATIMENT SUD OUEST  
8 Rue du Professeur André  
LAVIGNOLLE

---

4 Ibidem



33049 BORDEAUX CEDEX

BET Scénographie  
DUCKS SCENO  
1 Rue du Doc Fleury Pierre Papillon  
69100 VILLEURBANNE

Ingénieur Conseil  
PALMER CONSULTING  
1 467 Rue de la Tuilière  
01220 DIVONNE LE BAINS

BET Acoustique  
ORFEA  
8 Rue du Professeur André  
LAVIGNOLLE  
33000 BORDEAUX

Lot N°01 Gros Œuvre / Démolition  
ERBTP  
53 Rue de Béthencourt  
17010 LA ROCHELLE

Lot N°02 Terrassements / VRD / Espaces verts  
COLAS  
47 Rue Ampère  
17200 ROYAN

Lot N°03 Étanchéité  
SMAC  
Rue de Québec  
17000 LA ROCHELLE

Lot N°04 Serrurerie - Métallerie  
METALNEO  
21 Boulevard du Vercors 05 46 87 43 87  
17300 ROCHEFORT

Lot N°05 Restauration des façades  
METALNEO  
21 Boulevard du Vercors  
17300 ROCHEFORT

Lot N°06 Menuiseries métalliques extérieurs  
AGC SIGLAVER  
66 rue du Généteau  
79185 CHAURAY Cedex

Lot N°07 Plâtrerie / isolation  
GOURAUD



13, Rue du Dr SCHWEITZER  
17500 JONZAC

Lot N°08 Faux Pladonds / Bois et plâtre  
PLAFONDECOR  
1 Rue de Betnoms  
ZA de la Morandière  
33185 LE HAILLAN

Lot N°09 Menuiseries bois / agencement  
GAULT  
54 rue des chênes  
17260 JAZENNES

Lot N°10 Revêtements de sol souples  
YANN RIVIERE  
3, Rue Edouard BRANLY  
17640 VAUX-SUR-MER

Lot N°11 Carrelages / Faïence  
AKTAS  
9 Avenue Paule Marraux  
17300 ROCHEFORT

Lot N°12 Peinture / Signalétique  
APR PEINTURES  
ZA De la queue de l'âne  
32 rue Gustave Eiffel  
17200 SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Lot N°13 Ascenseur  
SCHINDLER  
1-3 Rue Dewoitine  
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Lot N°14 CVC - PS  
Hervé Thermique  
8, rue Maurice Mallet ZA Béliçon –  
CS 20070  
17302 ROCHEFORT CEDEX

Lot N°15 Électricité  
SOPCZ  
6 Allée Louis Charles et Henri Geay  
06 10 76 41 78  
CF 87280 LIMOGES

Lot N°16 Serrurerie Scénique/ Rideaux  
AMG FECHOZ  
46 rue Duhesme



75018 PARIS

Lot N°17 Scénographie / audiovisuel / Éclairage  
GESTE SCENIQUE  
11 rue Normann Borlaug  
79290 LA CRECHE

Lot N°18 Fauteuil de salle  
JEZET  
Siberiëstraat 10  
3900 PELT – Belgique

### Valorisation :

#### ■ Visites :

Des visites de la ville sont organisées dans le cadre de la Ville d'Art et d'Histoire, pour plus de renseignements voir le lien :

<https://www.vpah-nouvelle-aquitaine.org/nos-territoires.html?id=4>

et

<https://www.ville-royan.fr/culture-patrimoine.html>

coordonnées postales :

Service Culture et Patrimoine

1 rue du Printemps

17200 ROYAN

tél. 05 46 39 94 45

[animation.patrimoine@mairie-royan.fr](mailto:animation.patrimoine@mairie-royan.fr)

#### ■ Sources :

- Archives nationales, Pierrefite-sur-Seine : Fonds Ferret, École d'architecture et du paysage de Bordeaux

- Archives communales, Royan : 004/043 – 004/064

- Dossier de protection conservé à la DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers 102 Grand'Rue à Poitiers 86000, voir aussi [www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)

#### ■ Pistes de lecture sur le bâtiment et l'architecte :

ANONYME, « Salle municipale des congrès, Royan, France », dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°75, décembre, 1957, p.54-57

BILLAUD (Victor), *Royan et ses environs. Guide touristique*, Royan, imprimé par l'auteur, 1921

CINQUALBRE (Olivier), *Jean Prouvé – Bâtitseur*, Paris, Éditions du patrimoine, 2016

RAGOT (Gilles), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Paris, Monum, Éditions du patrimoine, 2003.

PRÉAUT (Antoine-Marie), *Guide architectural Royan 1950*, Vaux-sur-Mer, Edition Bonne anse, 2017

Pour joindre la Conservation des Monuments historiques – site de Poitiers :  
Hôtel de Rochefort  
102 Grand'Rue  
CS 20553  
86020 POITIERS Cedex

Téléphone 05 49 36 30 30

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Illustrations : fonds Ferret, Ateliers Ferret architecture et François Chatillon architecte, Permis de construire, École d'architecture et du paysage de Bordeaux ; archives municipales, Royan ; *Architecture d'Aujourd'hui*, Dossier documentaire, CRMH – site de Poitiers.

Rédaction : CRMH – site de Poitiers : Hervé Bruneau, Paul Boubli, Christophe Bourel le Guilloux

**Version octobre 2020**